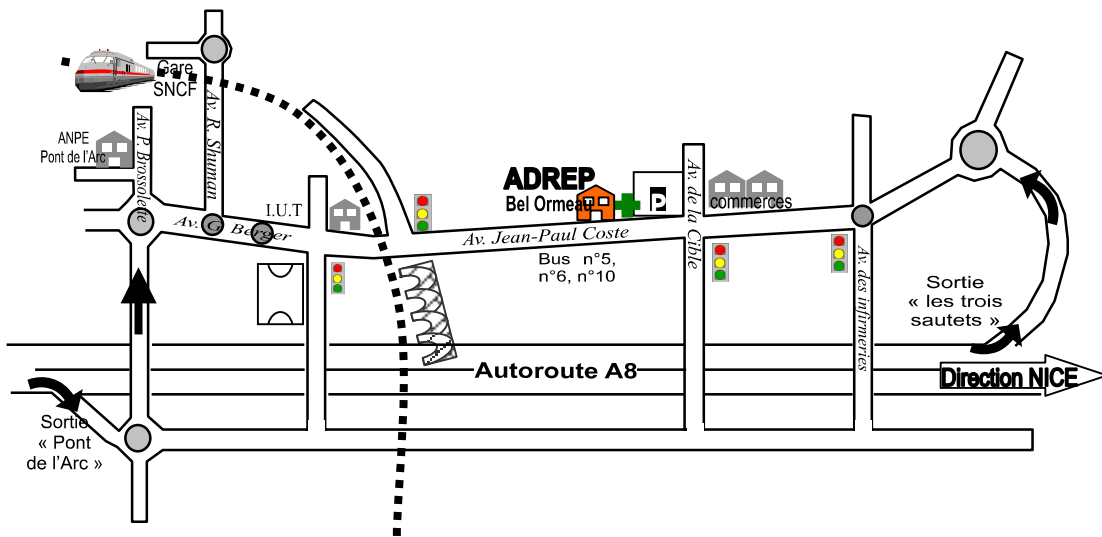


Renseignements et lieu de formation :



ADREP Formation

Le Bel Ormeau, 373 av. Jean-Paul Coste,
13 100 AIX-EN-PROVENCE

Tel : 04 42 91 50 88

Fax : 04 42 91 50 89

e-mail : adrep.aix@adrep.fr

site-internet : www.adrep.fr

Conventionnement

Action Conventionnée par la Région
Provence Alpes Côte d'Azur, cofinancée par
l'Union Européenne.

L'Europe s'engage en PACA avec le FSE



Date d'édition : Juillet 2009



Formation d'Assistant de Vie aux Familles

**Vous êtes sociable, vous aimez rendre service aux autres,
vous travaillez de façon autonome et vous avez le sens
des responsabilités**

Cette formation validée par la direction du travail permet
d'accéder à des emplois d'aide à la personne avec des
adultes et des plus jeunes. L'assistant de vie apporte une aide
à la personne dans son cadre de vie privée.

**Ces emplois se caractérisent par leur aspect relationnel
fort au travers d'activités quotidiennes très concrètes.**

*Une documentation conforme aux dispositions de l'article L 920 6
sera envoyée sur simple demande*

Programme



- Découverte du métier
- Aide à l'entretien du cadre de vie
- Assurer la garde active des enfants et des bébés
- Intervention auprès des personnes dépendantes
- Module de synthèse

Avec les adultes, l'Assistant de vie accomplit les tâches quotidiennes en associant le plus possible la personne et en communiquant avec elle :

- Assistance à la personne pour : se déplacer, assurer son hygiène, s'alimenter, effectuer des démarches administratives (poste, banque, sécurité sociale...)
- Travaux courants d'entretien de la maison (entretien du logement, du linge, du repas, achats divers et en particulier alimentaires...)

Avec les plus jeunes, l'assistant de vie est le relais des parents dans la garde active des enfants et des bébés.

Durée

Durée moyenne estimée

1045 heures

695 h de formation en centre

et 350 h de formation en entreprise



Public

- Jeunes et adultes Demandeurs d'Emploi orientés par la mission locale et l'ANPE
- Salariés en Congé Individuel de Formation (C.I.F.)
- Salariés sous Contrat de professionnalisation

Organisation

- Alternance de formation théorique et technique en centre de formation et de stages pratiques en entreprise
- Simulation de situations professionnelles
- Travail en groupe, sous-groupe et en autoformation
- Accompagnement et soutien individualisés tout au long de la formation

Conditions de rémunération

Formation pouvant être rémunérée ; conditions à étudier en fonction de la situation personnelle du candidat

